



Commune
de
La Neuveville



Commune
mixte de Plateau
de Diesse



Commune
de
Nods



MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE SERVICE DES PORTS

Les places d'amarrage suivantes sont mises en location, à savoir :

Places à flot

Port Rousseau

Place no JJR-13, dim. de la place, 727 x 216 cm
Place no JJR-79, dim. de la place, 705 x 214cm

Port Lessivier

Place no LES-24, dim. de la place, 748 x 194 cm

Port Chavannes 2

Place no CH2-60, dim. de la place, 648 x 238 cm

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer par écrit, **jusqu'au vendredi 15 juin 2019** à l'adresse suivante :

Municipalité de La Neuveville
Service des ports
Place du Marché 3
2520 La Neuveville

Avec mention "place d'amarrage". Doit impérativement figurer dans la demande: le **type d'embarcation**, à savoir (à voile, à moteur, pneumatique, autre, ainsi que les dimensions exactes et le tirant d'eau). **Une copie du permis de navigation doit également être jointe à la demande.**

Il ne sert à rien de nous soumettre votre postulation si votre bateau possède des dimensions supérieures à celles mentionnées ci-dessus.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service des ports par courriel à ports@neuveville.ch ou par téléphone au 032/752 10 73.

Horaires d'ouverture: Mercredi, jeudi matin de 8h30-11h30 et le vendredi de 13h45 - 16h15.

Important: nous ne tenons pas de liste d'attente, toutes les demandes qui ont été présentées antérieurement à la présente publication sont impérativement à renouveler. Les attributions se feront conformément au règlement des ports. Celui-ci ainsi que le tarif de location sont affichés dans la vitrine du Service des ports qui est adossé à la station de pompage du Vichon ou sur notre site internet : www.laneuveville.ch.

Service des ports de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Vincent et Corinne Toedtli, Chemin de Prapion 7, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Franc-Métal Sàrl, Rue Pré-aux-Andins 4, 2074 Marin-Epagnier.

Projet : Fermeture du balcon existant par un SAS vitré transparent non chauffé, au chemin de Prapion 7, sur la parcelle no 3345, ban de La Neuveville

Zone : Zone à planification obligatoire (ZPO) « Grenénel-Prapion sud ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2019 au 8 juillet 2019. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

tivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2019

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Antonio et Ruth Cataldo, Chemin des Côtes-Bugnot 2, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Labrousse Sàrl, Promenade Noire 6-10, 2000 Neuchâtel.

Projet : Diverses transformations extérieures, agrandissement de la maison existante et création d'une piscine extérieure, au chemin des Prés-Guétins 68, sur la parcelle no 505, ban de La Neuveville.

Zone : H2.

Dérogation : Au sens de l'article 80 de la loi sur les routes pour la création d'un escalier à l'intérieur de la distance d'interdiction de construire de 3,60 m par rapport à la route communale.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2019 au 8 juillet 2019. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2019

Municipalité de La Neuveville

Avis de construction

Requérants : M. Michael Ballif et Mme Valérie Rasselii, Rue de l'Hôpital 23, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : M. Gilles Antoniazio, Rue de l'Hôpital 23, 2520 La Neuveville.

Projet : Changement de la porte du garage en façade ouest (côté rue du Port), à la rue de l'Hôpital 23, sur la parcelle no 363, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 7 juin 2019 au 8 juillet 2019. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 7 juin 2019

Municipalité de La Neuveville



SERVICE DES EAUX TLN

Le Syndicat des eaux de Twann-Tüscherz, Ligerz, La Neuveville a été créé le 1er janvier 2013 à partir des approvisionnements en eau des 3 communes et de l'alimentation conjointe en eau de Twann, Ligerz et La Neuveville.

Pour répondre au futur à ces exigences, nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir un/e :

Monteur pour le réseau d'eau (H/F) à 100%

Mission

- Contrôle et effectuer les travaux de maintenance des installations des réseaux, conduites, vannes et hydrantes
- Surveillance et entretien des installations techniques (conduites, réservoirs, stations de pompage, sources et installations de mesure
- Après formation, participation au service de piquet selon planning annuel

Profil

- Être au bénéfice d'un CFC d'installateur sanitaire et /ou bénéficiaire d'un titre équivalent
- Capacité à travailler indépendamment et avoir le sens des responsabilités
- Après 4 ans de collaboration, s'engager à suivre une formation en vue d'obtenir un Brevet fédéral en tuyauterie et par la suite un Brevet fédéral de fontainier
- Être en possession d'un permis de conduire cat. B
- De langue maternelle allemande avec de bonnes connaissances en français

Nous offrons

- Un emploi stable, intéressant et varié
- Des conditions d'emploi avancées
- La formation au Brevet fédéral de tuyauterie
- La formation au Brevet fédéral de fontainier
- Des infrastructures modernes
- Des outils de travail performant et en constante évolution

Est-ce que vous êtes intéressé/e ? M. Thomas Scholer, responsable fontainier au Service des eaux TLN, répond volontiers à vos questions. (Mobile : 079 122 06 06).

Envoyez-nous votre dossier de candidature par écrit jusqu'au 30.06.2019 à :

Service des eaux TLN, Dorfgasse 22, 2514 Ligerz ou par courriel à info@tln-aqua.ch

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que nos bureaux seront **fermés** les

jeudi 13 juin 2019 le matin uniquement
et
vendredi 14 juin 2019 l'après-midi

Merci de votre compréhension.

La Préposée

Police cantonale à La Neuveville
031 638 88 61

**AVIS DE TRAVAUX**

Route de Neuchâtel - Extension du projet de réfection de la route cantonale et des réseaux souterrains jusqu'à la limite cantonale avec le canton de Neuchâtel

Le service de la gestion du territoire de La Neuveville informe que dans le cadre du renouvellement des revêtements sur les routes cantonales ainsi que du remplacement des infrastructures souterraines, les travaux de pose du revêtement définitif vont être entrepris du numéro 17 de la route de Neuchâtel jusqu'à la limite avec le canton de Neuchâtel.

Cette dernière étape de travaux commencera le mardi 11 juin 2019 à 07h00 et se terminera aux environs de 16h30. La route cantonale sera rouverte au trafic le mercredi 12 juin 2019 à 06h30.

L'accès aux habitations dans ce secteur sera condamné durant la période des travaux. Nous prions dès lors les riverains concernés de déplacer leur véhicule jusqu'au lundi 10 juin 2019 à 21h00 et de se conformer à la signalisation mise en place.

En cas de météo défavorable, la pose du revêtement définitif sera reportée ou modifiée à court terme.

Le service de la gestion du territoire de La Neuveville (032 752 10 80) remercie d'ores et déjà les usagers et riverains de leur compréhension pour les désagréments dus aux travaux et reste à disposition pour toutes questions relatives au présent avis.

**Fermeture au trafic**

Route cantonale no 5 ; Front. NE/BE - La Neuveville (îlot de séparation)
Commune : La Neuveville

En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic comme précisé ci-après:

Tronçon : La Neuveville, depuis la frontière cantonale NE/BE, bâtiment "Route de Neuchâtel 27" (débouché "Chemin de la Plage" compris) jusqu'au bâtiment "Route de Neuchâtel 17" (accès Nord Migros).

Durée : Du mardi 11 juin 2019 à 7h00 au mercredi 12 juin 2019 à 6h30.

Exceptions : Aucune

Conduite de la circulation : Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu, dans les deux sens, par La Neuveville - Le Landeron - Lignières - La Main - La Neuveville.

Restrictions : Le tronçon concerné sera interdit à tous les usagers de la route.

Motif : Pose de la couche de roulement.

La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est

LE CONSEIL GENERAL

est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs
mercredi 12 juin 2019 à 19.30 h.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2019
3. Comptes 2018 (J.-P. Devaux)
 - 3.1. Approbation formelle des comptes de la communauté du Collège du district
 - 3.2. Approbation des dépenses à arrêter pour un montant de CHF 1'832'610.30
 - 3.3. Approbation des comptes communaux de l'exercice 2018 présentant un résultat nul, après attribution de CHF 13'761.98 aux résultats cumulés des années précédentes
4. Drame du port de La Neuveville du 15 mai 2017 – Mesures prises à ce jour par le Conseil municipal : information (Conseil municipal)
5. Révision partielle du règlement des commissions permanentes : arrêté du Conseil général (R. Matti)
6. Demande de contracter une dépense périodique de CHF 162'750.- pendant 4 ans (2020-2023) pour assurer le financement du contrat de prestations de la Bibliothèque régionale : arrêté du Conseil général (A. Olivieri)
7. Demande de contracter une dépense périodique de CHF 31'000.- pendant 4 ans (2020-2023) pour assurer le financement du contrat de prestations du Musée d'Art et d'Histoire : décision (A. Olivieri)
8. Demande de contracter une dépense périodique de CHF 24'887.- pendant 4 ans (2020-2023) pour assurer le financement du contrat de prestations du Café Théâtre de la Tour de Rive : décision (A. Olivieri)
9. Demande d'un crédit d'engagement de CHF 267'500.- TTC pour l'achat de tableaux interactifs et la Création d'une salle d'informatique à l'école primaire : décision (I. Moeschler)
10. Demande d'un crédit d'engagement pluriannuel (2019-2021) de CHF 357'887.10 TTC pour la planification et la mise à niveau du réseau multimédia : décision (A. Binggeli)
11. Demande d'un crédit pluriannuel sur les années 2015 et 2016 de CHF 687'133.65 pour le déplacement de la station transformatrice « Oeuchettes » dont à déduire la participation de CHF 489'347.15 de l'entreprise CAPSA – Décompte final : information (A. Binggeli)
12. Rapport de gestion 2018 : information (R. Matti)
13. Prévisions du Conseil municipal pour 2019 : information (R. Matti)
14. Nomination d'un membre dans la commission de la gestion du territoire en remplacement de M. Thierry Brodu, démissionnaire
15. Nomination du représentant du Conseil des parents dans la commission de l'instruction et de la jeunesse en remplacement de M. Mark Reinhard, démissionnaire
16. Réponse à l'interpellation PLR (A. Gorgé) « Sécurité de la Plage » (R. Matti)
17. Rapport du CM en réponse à la motion PS (D. Bloch) « Politique de développement durable » (Conseil municipal)
18. Rapport du CM en réponse à la motion FOR (A. Guillaume) « Recensement des surfaces industrielles et commerciales disponibles à La Neuveville » (Groupe de promotion économique)
11. Interventions parlementaires et développements
12. Questions simples et traitement
13. Communications

LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES**Avis de construction**

Requérants : Messieurs Marc Lenggenhager et Michael Cowhie, Joran 7, 2000 Neuchâtel.

Auteur du projet : Metri architectes Sàrl, Madame Giulia Melis, Rue des Sablons 12, 2000 Neuchâtel.

Emplacement : parcelle no 309, au lieu-dit : "Place de la Liberté 1", commune de La Neuveville.

Projet : transformations intérieures des combles avec création d'un appartement, construction d'un ascenseur vitré dans la cage d'escaliers, modifications au rez-de-chaussée par l'ajout de caves et de WC.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : PQ « Vieille ville ».

Dérogations : art. 47, 51, 54c, 59, 64 et 85 OC.

Recensement architectural : objet C, digne de protection, ensemble bâti A et décision ACE entrée en force le 13.06.1990.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juillet 2019 inclusivement auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 7 juin 2019.

La préfète : Stéphanie Niederhauser.

possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour cette fermeture de route inévitable. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 3 juin 2019

Ille arrondissement d'ingénieur en chef
Service pour le Jura bernois

**Pouvoir tout dire
et être écouté**

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue



Pour vous - chez vous

AIDE ET SOINS A DOMICILE

SMAD
La Neuveville-Plateau de Diesse

CONVOCAATION

Assemblée générale ordinaire
Jeudi 20 juin 2019 à 19h00
Dans les locaux du Service
de Maintien à Domicile
Rte de Neuchâtel 19, 1^{er} étage
2520 La Neuveville

ORDRE DU JOUR

- Ouverture
- PV de l'assemblée générale du 17 mai 2018
- Rapport du comité
- Rapport du directeur
- Démissions - Nominations
- Finances
 - Présentation des comptes 2018
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Présentation du budget 2019
- Approbation
 - Comptes 2018
 - Rapport - décharge
 - Comptes du Fonds spécial
- Cotisation annuelle 2020
- Divers

La séance sera suivie par un exposé de Madame Caroline Hofstetter sur le thème :

« Être prochain aidant d'un malade atteint de troubles de la mémoire : Comment y faire face au quotidien »

La Neuveville, juin 2019

L'assemblée est ouverte à tous avec droit de vote aux membres cotisants. Une collation sera offerte à la suite de la séance. Merci de votre présence.

Les comptes et les statuts peuvent être consultés au secrétariat sur rendez-vous ; téléphone : 032 751 40 61



SOCIETE DE DEVELOPPEMENT LA NEUVEVILLE

Assemblée générale annuelle

Mardi 18 juin 2019
à 19 heures
Au restaurant du Mille-Or
(Grand-Rue 15)
à La Neuveville

Ordre du jour :

- Salutations et PV de l'assemblée générale du 19 juin 2018
- Rapport du président
- Comptes 2018
- Budget 2019 et cotisation annuelle
- Programme d'activités 2019
- Démission et élection au comité
- Admission des nouveaux membres
- Divers

Merci de nous **confirmer votre présence** en indiquant le nombre de personnes, **jusqu'au 10 JUIN**, soit par mail marion.sanger@gmail.com soit par tél. 032 338 19 25 (répondeur).

Suite à l'Assemblée générale, un apéritif vous sera offert en toute convivialité.

Consultez gratuitement la Feuille officielle
www.imprimerieducourrier.ch



unité pastorale catholique bienne - la neuveville



Le mardi 18 juin
Dès 19h30

Envie de partager un temps
convivial autour de récits de
vie, d'idées, bricolage, tricot,
ateliers divers

Hôtel du Cheval-Blanc
Rte de Diesse 2
Nods

Bienvenue à chacune et chacun !

Gratuit - Sur inscription auprès de Madame
Bernadette Aeby au 079 348 33 78

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Visite de l'arche de Noé, mardi 25 juin 2019

Plus de 3000 animaux ont été naturalisés et mis en scène dans leur décor naturel par le taxidermiste Christian Schneider à Vicques/JU. Nous découvrirons une incroyable diversité qui nous fera voyager à travers tous les continents : les oiseaux les plus colorés et les plus grands félins de la planète. Une visite impressionnante et pleine d'originalité ! Nous pourrions également entrer dans le grand livre des fables de la Fontaine.

Le travail du taxidermiste sera présenté grâce à un petit film et à travers une fenêtre donnant sur l'atelier de travail.

Puis nous prendrons le repas de midi chez Yves et Sylvie Mercier-Leuenberger au Restaurant du Moulin à Rebeuvelier, issus de la troisième génération de restaurateurs. Un nouveau restaurant situé dans un écrin de verdure au bord de l'eau s'est ouvert en 2006 avec un aquarium géant.

Programme :

Départ à 9h00 de la gare de La Neuveville. Retour vers 17h au même endroit après encore un arrêt surprise l'après-midi.

Prix : 50.- par personne.

Coupon d'inscription à glisser dans la boîte aux lettres du secrétariat de la paroisse réformée de la Neuveville, Grand-Rue 13 ou à renvoyer à la même adresse, jusqu'au 21 juin Renseignements au 032 751 28 57 auprès de John Ebbutt, pasteur.

Je viens/nous venons à la course du mardi 25 juin :

Nom :

Prénom(s) :

Adresse :

No de téléphone :

Menu 1 : émincé de bœuf stroganoff, salade, légumes, frites, crème brûlée

Menu 2 : filet de sandre meunière aux amandes, salade, pommes-vapeur, crème brûlée

Plateau de Diesse



En collaboration, les Fanfares Espérance Nods-Diesse et L'Espérance de Lamboing participeront à la 40^{ème} Fête jurassienne des musiques le dimanche 16 juin 2019 à Tramelan.

Pour l'occasion, elles vous invitent à sa répétition publique qui se déroulera

le **vendredi 14 juin 2019 à 20h15** au **Complexe du Cheval-Blanc à Lamboing**

Un apéritif vous sera cordialement offert.

D'avance, les fanfares vous remercient de votre présence.

Trop d'alcool?

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!



Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147
www.147.ch



Compte pour les dons 80-3100-8
projuventute.ch

Querelle de famille?

Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!



Petits ou gros soucis?

Téléphone n° 147

SMS au 147
www.147.ch



Compte pour les dons 80-3100-8
projuventute.ch

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2019, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Lundi	10.06.2019		Pentecôte
	22.07.2019	04.08.2019	Vacances estivales
	23.12.2019	05.01.2020	Vacances de Noël

Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (jusqu'au 31 mars 2019) 17:00 - 19:00 (défini dès 1 ^{er} avril 2019)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

**Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION
ET DES DÉCHETTERIES A PENTECÔTE**

En raison de Pentecôte, l'administration et les déchetteries seront fermées le lundi 10 juin 2019. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message au 079 444 78 87.

L'administration communale

**PLANNING FAMILIAL AU
CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE**

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne. www.szb-chb.ch

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE
AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE****CONVOCAION**

à l'Assemblée communale du 20 juin 2019
à 20 h 00, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour**1. Approbation du compte 2018 des Sapeurs-pompier du Plateau de Diesse**

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- Approbation du compte 2018 des Sapeurs-pompier du Plateau de Diesse

2. Approbation du compte 2018 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- Approbation du compte 2018 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

3. Approbation du compte 2018 du Collège de district de La Neuveville

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- Approbation du compte 2018 du Collège de district de La Neuveville

4. Présentation des comptes communaux 2018

- Introduction

5. Approbation du compte 2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

- Présentation du compte arrêté au 31.12.2018
- Présentation des arrêtés de compte
- Prise de connaissance du rapport succinct de vérification
- Prise de connaissance du rapport de l'Autorité e surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2018
- Approbation du compte 2018 de la Commune mixte de Plateau de Diesse

6. Election de l'Organe de révision de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse pour la période 2019-2023

- Proposition de la Commission scolaire : Fiduciaire Soresa SA, Bienne
- Election de l'Organe de révision de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse pour la période 2019-2023

7. Approbation d'un crédit-cadre total de CHF 500'000.00 pour le renouvellement de la chaussée, la création d'un trottoir et l'assainissement des conduites communales entre les villages de Diesse et de Lamboing, portant sur

- La réfection de la route cantonale et la création d'un trottoir, pour CHF 130'000.00
- Les conduites d'eau potable, pour CHF 305'000.00
- Les canalisations des eaux usées, pour CHF 51'000.00
- Déplacement de la cabine électrique, pour CHF 14'000.00

- Présentation du dossier
- Approbation du crédit-cadre total de CHF 500'000.00 pour l'assainissement de la route Diesse-Lamboing

8. Abrogation du Règlement concernant le financement spécial relatif à la crèche La Luciole, approuvé le 30 mars 2011 par l'ancienne Commune municipale de Prêles

- Présentation du Règlement
- Abrogation du Règlement

9. Informations du Conseil communal**10. Divers et imprévus****Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont

déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 17 mai 2019

TAXE DE CHIENS 2019

Nous vous rappelons que les propriétaires de chiens âgés de plus de trois mois au 1^{er} août 2019 sont astreints au paiement de la taxe des chiens.

Pour cette raison, nous invitons les propriétaires de chiens qui ne se sont pas encore annoncés à le faire jusqu'au vendredi 21 juin 2019 au guichet de l'administration communale, par téléphone au 032 315 70 70 ou par courriel à : info@leplateaudediesse.ch.

Les personnes ayant déjà annoncé leur chien recevront par courrier la facture avec la médaille.

Pour rappel, voici les tarifs en vigueur cette année :

- Chiens du village CHF 80.00
- Chiens fermes et bâtiments isolés CHF 50.00

Si vous deviez vous séparer de votre chien ou si celui-ci devait décéder, nous vous prions de nous le communiquer.

Nous vous remercions d'avance de votre collaboration.

L'administration communale

**NUISANCES SONORES
TRAVAUX DOMESTIQUES
ET DE JARDINAGE**

Avec le retour des beaux jours, nous profitons de vous rappeler les prescriptions à respecter concernant les nuisances sonores dues aux travaux domestiques et de jardinage.

Pour ce faire, voici le contenu de deux articles tirés de notre règlement de police communale :

Art. 24

¹ Les dimanches, les jours de grande fête et les autres jours fériés officiels, il est interdit de se livrer à des activités et à des travaux qui sont bruyants, qui dérangent les fêtes religieuses ou qui compromettent le repos dominical.

Art. 50

¹ Entre 19 h 00 et 07 h 00, ainsi qu'entre 12 h 00 et 13 h 00, il est interdit de procéder à des travaux bruyants, de se comporter bruyamment ou de faire fonctionner des installations ou des appareils bruyants.

Art. 54

¹ A l'intérieur des locaux d'habitation, pour l'accomplissement de travaux domestiques ainsi que lors de l'utilisation de machines servant à des travaux domestiques ou d'autres appareils mécaniques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des habitations, chacun aura égard aux autres habitants de la maison et aux voisins.

² Le chant, la musique, la reproduction du son, le bruit domestique et autres activités similaires ne sont pas autorisés – les jours ouvrables – entre



22h 00 et 06 h 00 et entre 12 h 00 et 13 h 00.

³ Le week-end, les activités mentionnées ci-dessus ne sont pas autorisées du samedi 18 h 00 au lundi matin 07 h 00 que dans la mesure où elles n'importent pas le voisinage.

Nous vous remercions par avance d'en prendre bonne note.

L'administration communale

TRIAGE FORESTIER DU MONT SUJET VENTE DE BOIS DE FEU

Les personnes intéressées à l'achat de bois de feu peuvent s'annoncer directement au forestier de triage, M. Ph. Mottet, tél. 079 631 46 87. Prix du stère de quartelage, hêtre, Fr. 80.00 (départ forêt).

Commune mixte de Plateau de Diesse
et Commune Bourgeoise de Prêles



NOUVEAU

Dès la rentrée d'août 2019, l'école à journée continue du Plateau de Diesse "Arc-en-Ciel", ouvrira ses portes pour

les modules Cocorico de 6h30 à 7h45 le lundi, mardi et jeudi.

Pour de plus amples informations ou une inscription, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse : journeecontinue@ecoleplateau.ch ou téléphoner au 032 315 12 31.

PASSAGE DU BIBLIUBUS À DIESSSE, LAMBOING ET PRÊLES



2^{ème} trimestre 2019

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

15 juin, 29 juin

L'administration communale

PROCHAINE RENCONTRE DES AÎNÉS

Mercredi 26 juin 2019

Pique-nique à la cantine de Lamboing

Le rendez-vous est fixé à 11h30. Il n'est pas nécessaire d'apporter la viande, le repas étant organisé et offert.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au mercredi 19 juin 2019** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no 032 489 10 03).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de mai.

Pique-nique du 26 juin 2019, à la cantine de Lamboing

Nom: Prénom:

Adresse: Localité:

No de tél.: Transport : NON OUI

Talon à retourner à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles
jusqu'au mercredi 19 juin 2019

CORDIALE BIENVENUE À CHACUN ET CHACUNE

Les paroisses catholique et protestante avec l'aide de bénévoles de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager

UN APRES-MIDI JEUX
ENSEMBLE VENEZ JOUER, RIRE ET VOUS DIVERTIR

Le mercredi 12 JUIN 2019
de 14h00 à 17h00 à la Maison de Paroisse
de Diesse / Collation et boissons



Nouvelles de l'administration

Demandes de permis de construire déposées en ligne

Le canton de Berne introduit la procédure électronique d'octroi du permis de construire dès le 1er juillet 2019. Elle sera étendue progressivement à l'ensemble des régions jusqu'à la fin de l'année. Les essais menés dans dix communes de l'Emmental ont été une réussite : plus de 100 demandes de permis de construire ont été déposées par voie électronique depuis l'été dernier.

Les arrondissements administratifs de l'Emmental et de la Haute-Argovie seront les premiers à proposer le dépôt d'une demande de permis de construire par voie électronique, suivis en août par ceux de Frutigen – Bas-Simmental et Haut-Simmental – Gessenay et en septembre par Interlaken-Oberhasli et le Seeland. Le Jura bernois et Bienne passeront au numérique en octobre. Une fois que Thoune aura franchi le pas en novembre et Berne-Mittelland en décembre, la procédure sera valable pour tout le canton. Les communes qui ont leur propre système électronique de demande de permis de construire et qui souhaitent le rattacher à celui du canton

devront patienter jusqu'en 2020.

Simple, rapide, écologique

Quelque 20 000 demandes de permis de construire sont déposées chaque année dans le canton de Berne. Elles génèrent 350 000 envois postaux. La procédure électronique d'octroi du permis de construire permettra d'accélérer les processus, de les rationaliser et de les rendre plus écologiques. La saisie des données sera facilitée et il n'y aura plus d'échange de correspondance par poste. Le système avertit les usagers si les données ou la documentation sont incomplètes, si bien que seules des demandes respectant tous les critères peuvent être déposées.

Modifications législatives nécessaires

L'objectif est que toutes les demandes puissent un jour être enregistrées et traitées en mode entièrement numérique, de la présentation et jusqu'aux éventuelles décisions de recours. Il faudra pour cela modifier la législation. D'ici-là, les documents joints à la demande devront encore être imprimés, signés et déposés en double exemplaire. La décision relative à la demande de permis sera également communiquée par poste.



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Vous trouvez toutes les informations relatives à la déchetterie sur le site www.memodechets.ch ou par le biais de l'application pour smartphone, ou sur le calendrier des déchets que vous avez reçu en début d'année



à télécharger dans l'AppStore ou sur Googleplay
ADMINISTRATION COMMUNALE



ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués en assemblée communale, le

**Jeudi 13 juin 2019 à 20.00 heures
à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Comptes 2018

- Présentation
- Rapport de la fiduciaire
- Approbation des comptes de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Approbation des comptes du Collège de District
- Approbation des comptes du Syndicat des sapeurs-pompiers
- Approbation des comptes communaux

3. Communauté scolaire du Plateau de Diesse: reconduction du mandat attribué à la fiduciaire « Soresa SA » en qualité d'organe de vérification des comptes pour la période 2019-2022

- Présentation
- Approbation

4. Demande d'autorisation pour la vente du bâtiment de l'ancienne administration communale à la Place du Village 4, bien-fonds N° 58 du ban de Nods, immeuble faisant partie du patrimoine financier de la commune.

- Présentation
- Approbation

5. Communications du Conseil communal

6. Divers

Nods / 30.04.2019

CONSEIL COMMUNAL

GRATUITÉ DU BIBLIOBUS POUR LES ÉCOLIERS

Nous vous rappelons que le Conseil communal offre la gratuité du bibliobus à tous les enfants de Nods en âge de scolarité obligatoire.

Bonne lecture !

Conseil communal

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission des constructions vous rappelle qu'il est généralement nécessaire d'obtenir un permis de construire **AVANT** toute transformation, construction, ou rénovation. De même certains aménagements extérieurs sont également soumis à autorisation. En ce qui concerne **les bâtiments protégés**, aucune modification ne doit être entreprise sans avoir consulté au préalable le service compétent (services des monuments historiques à Tramelan).

Les frais de remise en état et les tracasseries qui découlent de travaux non autorisés sont bien supérieurs à ceux d'une demande d'autorisation !

L'administration communale se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

Police des constructions

PIECES D'IDENTITE

L'été approchant et avec lui les vacances, nous vous suggérons de vérifier dès maintenant la validité de vos pièces d'identité, afin de vous éviter toute mauvaise surprise. Nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Bienne ou

Avis de construction

Requérante : Lilian Kessi, Hauptstrasse 77, 2564 Bellmund

Auteur du projet : Lilian Kessi, Hauptstrasse 77, 2564 Bellmund

Projet : Construction d'un garage, sur RF 2330 du ban de Nods, Chemin de Pierre Grise 24, 2518 Nods

Zone : H1

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans et profils

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 07.06.19

Administration communale

Courtelay. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch

N'attendez pas le dernier moment si vous voulez être sûr d'avoir vos pièces d'identité à temps !

Administration communale

CONTENEURS POUR SACS OFFICIELS ROUGES



(Conteneur à la route de Chasseral au sud du quartier des Lutins)

On peut comprendre qu'une fois ou l'autre il y ait des débordements, mais lorsque cela devient régulier, **voire journalier dans le cas présent**, alors on fait appel au bon sens de nos citoyens.

NOUS DEMANDONS À TOUS LES UTILISATEURS DES CONTENEURS À SACS OFFICIELS ROUGES DE NE DÉPOSER LEUR SAC QUE DANS UN CONTENEUR DONT LE COUVERCLE PUISSE ÊTRE REFERMÉ TOTALEMENT.

Les voyers ne rechignent pas à la tâche, mais lorsque cela devient systématique, cela n'est pas acceptable. Qui a envie d'aller ramasser les déchets ménagers, couches culottes (enfant et adulte), articles hygiéniques... ? D'autant plus qu'avec un minimum de discipline, le problème peut être résolu.

Merci d'avance de votre collaboration pour le respect de la propreté dans notre village.

Administration communale

Paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 7 juin

Cultes dans les homes à 10h à Mon repos et 10h45 à Montagu

Dimanche 9 juin, Blanche Eglise

culte de Pentecôte avec sainte Cène

Paul-André Visinand, pasteur

Exode 17,1-7 ; Matthieu 28, 16-20

Cantiques 105, 35-07, 35-10, 33-35

Dimanche 9 juin

10h, Eglise de Diesse, culte unique de confirmation et baptême. Bienvenue pour entourer les jeunes du Plateau et de La Neuveville ! Musique, chants et présentation de miroirs !

Concert Chant et Orgue

17h, Blanche-Eglise

Sara Gerber orgue / Ljupka Rac, Soprano

Œuvre de Händel, Pergolèse, Gounod, Franck, Caccini.

Entrée libre

Mercredi 12 juin

14h30 Chant à la maison de paroisse

Exposition de tableaux de Myriam Leresche dans les vitrines du secrétariat. Le bénéfice est destiné aux oeuvres d'entraide Terre Nouvelle.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

Diacre Jean-Marc Leresche - 079 655 73 09

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 9. Juni

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Pfingstgottesdienst mit Abendmahl und Taufe von James Martin, Safern. Text: Joh 14,19-27. Mit Karin Schneider (Tasten), dem Ad-hoc-Chor mit Johannes Göddemeyer (Leitung), Matthias Grimm und Melanie Schumacher (Kelchhalter), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi.

27. Mai bis 16. Juni: Pfrn. Sigrid Wübker

(Tel. 079 439 50 98).

www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch

Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 7 juin

10h Partage de la Parole autour d'un café à la salle du conseil (Mornets 15)

Dimanche 9 juin

10h Messe de la Pentecôte à l'église paroissiale

Mardi 11 juin

Pas de célébration à Mon Repos

Vendredi 14 juin

Partage de la Parole autour d'un café annulé

Dimanche 16 juin

10h Messe à l'église paroissiale / Sainte Trinité

Journée du réfugié

Célébration suivie d'un repas canadien

Catéchèse

Samedi 15 juin 2019 de 10h à 11h30, groupe 1 et 2

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles

L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Culte de Pentecôte et de confirmation

Dimanche 9 juin, 10h, église de Diesse pour l'ensemble des catéchumènes de la région Lac-en-Ciel. Voici leurs noms: Julie Aubry (Nods), Marion et Victoria Schneider (Diesse), Félicien Stauffer (Nods), Eléonore Fortier (La Neuveville), Matteo Boegli (La Neuveville)

Après-midi jeux pour les aînés

Mercredi 12 juin, de 14h00 à 17h, Maison de paroisse de Diesse, jass, rumikub, scrabble, jeu d'adresse, il y en

aura pour tous les goûts, collation offerte

Culte de reconnaissance

Dimanche 16 juin, 10h, Diesse, célébration joyeuse et artistique avec la participation de Anne-Laure Rouge pour une présentation au tissu acrobatique à près de 5 mètres de hauteur. Elle sera accompagnée à la guitare par Jean Gubelmann

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et 9h45 centre du village de Diesse

Course de la Solidarité

9^{ème} édition le vendredi 16 août à Prêles

Contact

Président : M. Lucas Bau, 078 922 80 57

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; stroueche@gmail.com

Paroisse de Nods

Vendredis 7, 14, 21 et 28 juin

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 9 juin

10h, culte de confirmation, Diesse

Vendredi 14 juin

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

14h, rencontre des aînés à la salle de paroisse,

Animation par l'association Portes Ouvertes.

Dimanche 16 juin

10h, culte à Nods

Dimanche 23 juin

10h, culte à La Neuveville

Contacts

Pasteur : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - solveig.p.a@bluewin.ch

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - noverraz.plagne@swisslogique.ch

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - arosun@worldcom.ch

Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche

Pas de culte, retraite d'église

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

www.labri.ch - Tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services à Bienne

Services à Bienne - Samedi 8 juin

9h30 : Partage de la Parole

10h30 : Culte, pasteur Aimé Cavin



**PAROISSE RÉFORMÉE
DIESSÉ - LAMBOING - PRÊLES**

**CULTE DE RECONNAISSANCE
AVEC ANNE-LAURE ROUGE**

Le prochain culte de reconnaissance sera l'occasion de remercier toutes les personnes engagées d'une manière ou d'une autre dans la paroisse. Il sera riche en émerveillement grâce à l'artiste Anne-Laure Rouge. Elle s'est spécialisée dans le tissu aérien, mais aussi les acrobaties, les équilibres sur les mains et le clown. Elle enseigne à l'école de cirque de Fribourg (Cirque Toamême) et présente différents spectacles. Elle interviendra par une démonstration acrobatique sur un tissu suspendu à près de 5 mètres de hauteur et sera accompagnée à la guitare par Jean Gubelmann. Sa prestation exprimera, avec beaucoup de poésie, le thème du culte, centré sur la reconnaissance. La musique sera bien présente, également avec la participation de l'organiste Sven Müller. C'est une chance de pouvoir vivre un tel moment.

Dimanche 16 juin, 10h00, église de Diesse.

Cordiale bienvenue à chacune et chacun !

Adresses utiles

Service de maintien à domicile (SMAD)

La Neuveville

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)

Visites. Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**

Tél. 032 489 10 03

Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

www.home-montagu.ch

Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38

ou par mail : laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville

Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

Service payant de bus durant le week-end

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. (fermeture hivernale, réouverture début avril). Infos et manifestations sous :

www.jurabernois.ch. Courriel : info@jurabernois.ch

Tél. 032 494 53 43

Musées / Agenda

Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30, du 13 avril au 27 octobre 2019. Exposition temporaire "Un point de vue neuvevillois : Spitteler en Suisse romande." L'exposition évoque le parcours de Carl Spitteler, écrivain bâlois aux multiples facettes qui a dressé de nombreux ponts avec la Suisse romande, notamment par son séjour à La Neuveville comme instituteur, entre 1881 et 1885. Certains de ses textes, comme "Notre point de vue suisse" sont toujours d'une grande actualité, où il est question de cohésion nationale et de protection des minorités. Visites guidées publiques les 1^{er} septembre et 27 octobre, en français à 15h et en allemand à 16h.

Visites guidées sur demande : renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch

Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h, du 4 mai au 27 octobre 2019. Visites guidées et réservations de salle sur demande. Rens.: 032 315 21 32

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

www.rebbaumuseum.ch - info@rebbaumuseum.ch

Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence